

LE STATUT DES PRONOMS PERSONNELS SUJETS EN FRANÇAIS ACADIEN DU NORD- EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Louise Beaulieu et Patricia Balcom
Université de Moncton

RÉSUMÉ

La présente étude porte sur les pronoms personnels sujets du français acadien parlé dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Elle met en contraste deux analyses possibles: soit que l'on considère ces pronoms comme des éléments morphologiques, c'est-à-dire des affixes verbaux attachés au verbe à un niveau présyntaxique; soit qu'il s'agisse plutôt d'éléments générés sous leur propre noeud syntaxique qui sont ensuite attachés au verbe au niveau de la syntaxe. Il a été avancé que la présence d'une marque de nombre à la 3^e personne a empêché les pronoms sujets du français standard et du français de Terre-Neuve d'être interprétés comme des affixes verbaux. Dans ces deux variétés, ces pronoms sont analysés comme des éléments syntaxiques indépendants. Bien que le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, tel celui de Terre-Neuve, ait la désinence postverbale -ont qui indique le pluriel à la 3^e personne, les faits présentés dans cet article montrent que les pronoms sujets de cette variété sont des affixes marqueurs d'accord. Selon notre analyse, la cooccurrence de la marque d'accord postverbale -ont et du marqueur préverbal i, en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, représente un stade entre le marquage postverbal et le marquage préverbal de l'accord.

1. INTRODUCTION¹

Les clitiques font l'objet de nombreuses études étant donné qu'ils occupent une place importante dans le développement de la théorie linguistique: ces éléments impliquent plusieurs composantes de la grammaire—la morphologie, la syntaxe et la phonologie—ainsi que leur interaction. Certaines des études portant sur les clitiques du français présentent des

¹ Nous tenons à remercier Gisèle Chevalier pour les analyses judicieuses et les discussions fructueuses qui ont été le point de départ de cette recherche ainsi que Pierrette Robichaud et Karine Gauvin pour leur contribution à la recherche préliminaire et au dépouillement des données. Nous remercions aussi deux évaluateurs anonymes de la revue *Linguistica atlantica* pour leurs commentaires et suggestions qui nous ont été d'une grande aide et la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton pour son soutien financier.

hypothèses qui ont une longue tradition dans la grammaire de cette langue. Tel est le cas des analyses qui traitent les clitiques sujets comme des marques d'accord ayant un statut semblable à celui des flexions postverbales dans d'autres langues romanes (Brunot & Bruneau 1969, Dubois 1965, Grévisse 1946, Guillaume 1990, Martinet 1979, Tesnière 1959 et Wagner & Pinchon 1962, par exemple).

Hulk (1986) a présenté une analyse des clitiques sujets en tant que marques d'accord selon la théorie Principes et Paramètres. Elle suggère, comme Sportiche (1983) et Roberge (1986), d'analyser le français comme une langue à sujet nul. Selon son hypothèse, les clitiques sujets n'ont pas de statut argumental et n'occupent pas la position sujet; ils sont plutôt générés dans I(NFL) avec les traits de personne, de nombre, de genre et de Cas, ce qui permet la récupération du sujet nul. C'est donc dire que les clitiques sujets du français n'absorbent ni le Cas, ni le rôle-thêta d'une catégorie vide, comme le font les clitiques objets, puisque le pronom nul, qui occupe la position sujet, porte ces traits (le Cas et le rôle-thêta). En français, les pronoms sujets jouent donc le même rôle que les flexions postverbales dans des langues telles que l'italien et l'espagnol. Hulk note que si les clitiques sujets se trouvent dans INFL et si le pronom nul est dans la position sujet, on s'attend à ce que le français permette le redoublement des sujets. Elle souligne que tel est bien le cas en citant les études de Ashby (1982) et de JeanJean (1981) qui montrent que dans certaines variétés de français parlé, presque 70% des sujets lexicaux sont redoublés.²

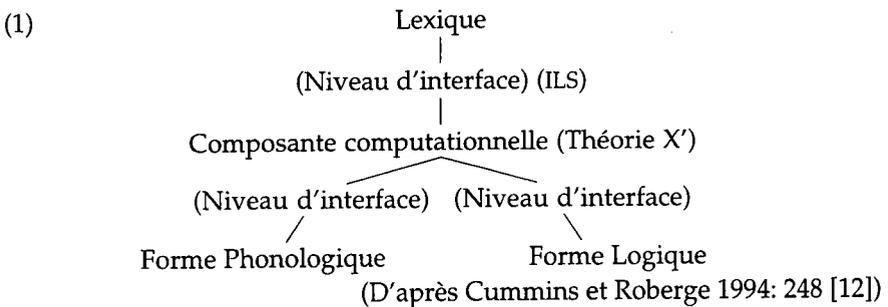
Roberge et Vinet (1989) avancent une hypothèse semblable à celle de Hulk (1986), à savoir que les clitiques sujets du français, qui sont générés dans INFL, permettent de récupérer un sujet nul comme le font les flexions postverbales dans d'autres langues romanes. Ils supposent (comme le font Borer 1983 et Jaeggli 1986) que le clitique absorbe (ou représente) le Cas d'un syntagme nominal lexical (DP), ce qui rend compte du fait que ces deux éléments sont normalement en distribution complémentaire (Roberge et Vinet 1989: 60). Ils constatent cependant que dans certaines langues romanes, le clitique ne semble pas absorber le Cas du DP lexical puisque le redoublement du sujet est permis. En se basant sur certaines données du

2 Hulk (1986) n'est pas très explicite quant à la variété de français qu'elle décrit, néanmoins son hypothèse porte sur les français familiers qui permettent le redoublement du sujet. Tel est aussi le cas pour les hypothèses de Roberge et Vinet (1989). On présume que l'absorption du Cas par le clitique est facultative dans les variétés qui permettent le redoublement du sujet, tel que proposé par Jaeggli (1986) pour le redoublement de l'objet dans plusieurs dialectes de l'espagnol.

pied-noir et du québécois, ils notent que le redoublement du sujet est souvent présent en français populaire, «peu importe la région de France ou le pays du monde» (p. 55), bien que le phénomène soit obligatoire dans certains dialectes et facultatif dans d'autres.

Auger (1994) note qu'en picard, un dialecte gallo-roman, le redoublement du sujet est presque catégorique et elle fait un lien entre ce phénomène et le statut affixal des clitiques. Elle constate que les clitiques sujets sont des marques d'accord générées dans AGRS et que leur comportement est semblable à celui des affixes flexionnels. C'est dire que le clitique sujet n'occupe pas la position sujet et qu'il est donc possible qu'un sujet lexical la remplisse. Afin de rendre compte de la position des clitiques sujets, Auger propose (d'après Roberts 1991) que ces éléments ont un schème de sous-catégorisation qui détermine leur placement par rapport aux verbes et aux auxiliaires. Elle conclut que le programme minimaliste (Chomsky 1992), qui «recognizes the existence of a presyntactic morphological component» et selon lequel «the role of the syntactic structure is no longer to generate the actual morphemes, but rather to check their features» (Auger 1994: 75), permet de rendre compte de ce genre de phénomène.

Dans ses travaux portant sur les clitiques du français québécois, Auger (1995a, 1995b) adopte l'approche de Cummins et Roberge (1994). Ces derniers proposent un modèle qui incorpore les composantes et l'interaction des composantes du modèle minimaliste de Chomsky (1992), mais qui en plus comprend un niveau d'interface entre le lexique et la syntaxe, tel que montré en (1). Le «Lexicon-Syntax Interface» (Interface Lexique-Syntaxe, dorénavant ILS) est le niveau de la grammaire auquel les éléments de morphologie flexionnelle sont attachés aux items lexicaux. Ces traits sont vérifiés dans la composante computationnelle et réalisés phonologiquement au niveau FP (Forme Phonologique).



En s'inspirant à la fois de la proposition de Chomsky (1993) selon laquelle ce sont les mots et leurs flexions qui sont insérés dans la composante syntaxique et du modèle de Cummins et Roberge (1994), Auger (1995a) propose de rendre compte des données du français parlé informel québécois en posant comme postulat que les clitiques sujets sont des affixes qui marquent l'accord. En tant qu'affixes, les «clitiques» sujets sont générés dans la composante morphologique présyntaxique et par conséquent, ne sont pas affectés par les règles syntaxiques. Les études de Auger (1995a, 1995b) appuient l'hypothèse de Roberge et Vinet (1989), à savoir que le redoublement du sujet se retrouve dans toutes les variétés de français familier.

Cette généralisation est cependant mise en doute par d'autres auteurs (King & Nadasdi 1995a, 1995b). En utilisant des tests semblables à ceux employés par Auger (1994, 1995a, 1995b), King et Nadasdi (1995a, 1995b) ont conclu que le redoublement du sujet n'existe pas dans le français acadien parlé à Terre-Neuve. D'après leur analyse, les sujets lexicaux de cette variété ne sont pratiquement jamais repris par un clitique sujet et toutes les combinaisons *SN + clitique* sont des dislocations à gauche. C'est-à-dire que selon leur hypothèse, les termes *moi* et *eux* dans l'exemple en (2) occupent une position à l'extérieur du syntagme complémentateur (CP).

- (2) Moi, je parlais de les poissons d'or pis eux il parliont de la
 morue que j'avais cuit sur le poêle.³

Ils avancent que les clitiques sujets du français de Terre-Neuve sont des éléments syntaxiques, c'est-à-dire des DPs indépendants tel qu'en français standard et non des affixes qui marquent l'accord comme dans les autres variétés de français familier. Ils attribuent cette divergence au fait qu'en français de Terre-Neuve, la 3^e personne est marquée pour le pluriel par la flexion postverbale *-ont*. Ils notent que selon une étude préliminaire du français de l'Île-du-Prince-Édouard, cette variété est semblable à celle de Terre-Neuve. Ils suggèrent donc que l'analyse qu'ils proposent est en mesure de rendre compte des données de d'autres variétés de français acadien.

Le but de la présente étude est d'élucider le statut des clitiques sujets (dorénavant, *marqueurs de sujet*, selon la terminologie employée par Auger) dans une autre variété de français acadien, celui du nord-est du Nouveau-Brunswick (dorénavant FANENB). Cette variété présente un intérêt particulier, car bien qu'elle ait une flexion postverbale qui marque le

³ King et Nadasdi 1995a: 132 [11]

pluriel à la 3^e personne (-ont), tel le français de Terre-Neuve, elle partage un grand nombre des caractéristiques du français parlé informel québécois.

Dans la première partie de cet article, nous présenterons une comparaison entre les marqueurs de sujet et les flexions postverbales du FANENB et ceux de d'autres variétés de français. Ensuite, en nous basant principalement sur l'argumentation développée par Auger (1995b), nous déterminerons: (1) si en FANENB les marqueurs de sujet sont des affixes ou des catégories fonctionnelles et (2) s'ils ont le statut de marque d'accord ou celui d'argument du verbe.

2. LE PARADIGME VERBAL EN FRANÇAIS ACADIEN DU NORD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les paradigmes verbaux en français normatif (selon la terminologie de Morin 1979), en français de Terre-Neuve (dorénavant FTN) et en français informel québécois (dorénavant FIQ), pour les verbes réguliers en -er qui constituent la classe de verbes la plus large, sont tels que présentés au tableau 1.

Tableau 1

Paradigmes verbaux de quelques variétés de français [ø = morphème zéro]

| Personne et nombre | Français normatif (FN) | | Français acadien de Terre-Neuve (FTN) | | Français informel québécois (FIQ) | |
|--------------------|------------------------|---------|---------------------------------------|---------|-----------------------------------|---------|
| | | Flexion | | Flexion | | Flexion |
| 1 sing. | j'arrive | ø | j'arrive | ø | j'arrive | ø |
| 2 sing. | tu arrives | ø | t'arrives | ø | t'arrives | ø |
| 3 sing. masc. | il arrive | ø | il arrive | ø | /j/ arrive | ø |
| 3 sing. fém. | elle arrive | ø | al arrive | ø | al = a arrive | ø |
| 1 plur. | nous arrivons | /ɔ̃/ | j'arrivons | /ɔ̃/ | on arrive | ø |
| 2 plur. | vous arrivez | /e/ | vous arrivez | /e/ | vous arrivez | /e/ |
| 3 plur. masc. | /ilz/ arrivent | ø | il arrivont | /ɔ̃/ | /j/ arrivent | ø |
| 3 plur. fém. | /elz/ arrivent | ø | il arrivont | /ɔ̃/ | /j/ arrivent | ø |

King et Nadasdi (1995a, 1995b) soulignent qu'en français standard, le pluriel de la 3^e personne est indiqué par la liaison entre le marqueur de sujet et le verbe (quand ce dernier commence par une voyelle)⁴, alors qu'en FTN, le pluriel de la 3^e personne est marqué par la flexion postverbale -ont. En FIQ, comme on peut le constater d'après les formes présentées au

⁴ Ils notent qu' «[i]l est vrai que cette distinction disparaît lorsque le verbe commence avec une consonne, mais si on accepte que le français standard est fortement influencé par la langue écrite, il nous semble permis de suggérer que cette distinction est toujours présente à un certain niveau.» (1995a: 134)

tableau 1, aucun morphème ne marque le nombre à la 3^e personne. Dans cette variété donc, la plupart des formes verbales de 3^e personne—masculin singulier et masculin et féminin pluriel—sont semblables.

King et Nadasdi (1995a) proposent que le statut affixal et non argumental des marqueurs de sujet en français familier résulte de la perte de la liaison comme marque du pluriel. D'après leur hypothèse, l'absence d'une marque de nombre entraîne l'emploi des constructions disloquées (3), puisque le syntagme nominal lexical devient nécessaire pour différencier le singulier du pluriel.

- (3) a. Le petit, [j] arrive. b. Les petits, [j] arrivent.

Selon eux, l'augmentation de la fréquence des constructions disloquées déclenche une nouvelle interprétation pour ce genre de structure; c'est-à-dire que le syntagme nominal lexical est vu comme le sujet véritable et le marqueur de sujet n'est plus qu'une marque d'accord. King et Nadasdi concluent qu'en FTN, la présence de flexions plurielles postverbales explique le fait que les marqueurs de sujet de cette variété soient des éléments syntaxiques qui ont le statut d'argument du verbe.

Qu'en est-il de cette hypothèse quand il s'agit de rendre compte des données d'une autre variété de français acadien, celles du FANENB, présentées au tableau 2? Étant donné que cette variété a elle aussi la flexion postverbale *-ont* permettant de différencier le singulier et le pluriel à la 3^e personne, on s'attendrait, selon l'analyse de King et Nadasdi (1995b), à ce que les marqueurs de sujet du FANENB soient des éléments syntaxiques qui occupent la position sujet comme en français de Terre-Neuve et en français normatif.

Tableau 2

Paradigme verbal en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick

| Personne et nombre | Verbe régulier | Marqueur de sujet | Flexion postverbale |
|----------------------|----------------|-------------------|---------------------|
| 1 sing. | j'arrive | j' ≈ je | ∅ |
| 2 sing. | t'arrives | t' ≈ tu | ∅ |
| 3 sing. masc. | /j/ arrive | i ≈ /j/ | ∅ |
| 3 sing. fém. | al ≈ a arrive | al ≈ a | ∅ |
| 1 plur. ⁵ | on arrive | on | ∅ |
| 2 plur. | vous arrivez | vous | /e/ |
| 3 plur. m. et f. | /j/ arrivont | i ≈ /j/ | /ɔ/ ≈ ∅ |

Par contre, puisque dans la plupart des variétés de français familier les marqueurs de sujet sont des affixes attachés au verbe dans l'ILS et non des

éléments syntaxiques, il est nécessaire d'analyser la question plus en détail avant de proposer l'une ou l'autre de ces explications.

Les analyses qui seront présentées afin d'élucider le statut des marqueurs de sujet en FANENB ont été effectuées à partir d'un corpus sociolinguistique recueilli auprès de locuteurs et locutrices de français acadien d'une petite ville de pêche—Shippagan—située dans le nord-est du Nouveau-Brunswick (Beaulieu 1995). L'échantillon comprend 16 locuteurs et locutrices. Parmi ces individus, 8 ont un réseau social fermé: c'est-à-dire que leurs liens sociaux significatifs se limitent aux membres de la famille, aux collègues de travail, aux amis et aux voisins; alors que les 8 autres locuteurs et locutrices ont en plus de leurs liens avec leurs proches, des contacts dans différents groupes professionnels et sociaux dans la communauté ou à l'extérieur de la communauté, c'est-à-dire un réseau social ouvert. Pour chaque type de réseau, on retrouve un nombre égal d'hommes et de femmes de deux groupes d'âge (20 à 32 ans et 38 à 54 ans). Quant à la scolarité, dans le Nord-Est il est difficile de dissocier ce facteur du type de réseau social puisque les individus plus scolarisés occupent presque tous des emplois qui les amènent à jouer un rôle social impliquant des contacts variés dans le milieu et des relations professionnelles à l'extérieur de la communauté. Néanmoins dans l'échantillon utilisé, 3 locutrices (l'une ayant un réseau social fermé; les autres, un réseau social ouvert) n'ont pas le profil: réseau ouvert = études postsecondaires; réseau fermé = études secondaires non complétées, que l'on retrouve généralement dans cette communauté.

Un total de 96 heures de langage spontané ont été recueillies durant 4 conversations non-dirigées avec chacun des 16 individus. La collecte des données suit le modèle intra-groupe/extra-groupe (insider/outsider) propre aux études sociolinguistiques des 20 dernières années. Étant donné la fréquence élevée des marqueurs de sujet, nous n'avons utilisé que des sous-sections de ce corpus. La nature des données sur lesquelles portent les analyses quantitatives présentées dans cet article sera donc précisée au besoin. Nous retournons maintenant à la question du statut des marqueurs de sujet en FANENB.

⁵ En FANENB, contrairement au FTN et à d'autres variétés de français acadien (Flikeid 1988, Ryan 1988), le marqueur de sujet *je* accompagné de la flexion postverbale *-ons* n'est jamais employé à la première personne du pluriel. Il en va plus ou moins de même en français acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick (Péronnet 1990).

3. LES MARQUEURS DE SUJET:

ÉLÉMENTS MORPHOLOGIQUES OU ÉLÉMENTS SYNTAXIQUES?

Plusieurs arguments de nature morphosyntaxique et morphophonologique (voir Auger 1994, 1995b; King & Nadasdi 1995a, 1995b) peuvent servir à déterminer le statut des marqueurs de sujet. La plupart de ces tests visent à établir si le fonctionnement de ces marqueurs parallèle ou non celui des catégories fonctionnelles, c'est-à-dire s'ils se comportent comme des éléments syntaxiques indépendants soumis aux règles syntaxiques et postsyntaxiques, ou si, au contraire, leur comportement est semblable à celui des affixes morphologiques.

3.1. Arguments de nature morphosyntaxique

D'abord, il faut souligner que dans plusieurs variétés de français familier, il est difficile de rendre compte du placement postverbal de certains marqueurs de sujet dans les questions totales, si on suppose qu'il résulte d'un déplacement au niveau syntaxique, c'est-à-dire d'une règle d'inversion du sujet. En FIQ, Auger (1995b) note que seuls les pronoms de 2^e personne *tu* et *vous* peuvent se trouver en position postverbale. Si les marqueurs de sujet de cette variété étaient des éléments syntaxiques et que la position postverbale de *tu* et de *vous* était due à l'application d'une règle syntaxique, tous les marqueurs de sujet pourraient être inversés, puisqu'une règle syntaxique s'applique à tous les éléments de même nature. Auger (1995b) suggère donc que les marqueurs de sujet du FIQ ne peuvent pas être des éléments syntaxiques et qu'il s'agit plutôt de formes générées dans l'ILS. En d'autres mots, les verbes qui ont le trait [2^e personne] et qui en plus portent le trait [interrogatif] peuvent être réalisés avec un marqueur de sujet préverbal ou postverbal. En FANENB, le placement postverbal des marqueurs de sujet n'est aussi attesté qu'avec *tu* et *vous* (4).

- (4) a. Prends-**tu** les deux ou rien qu'une? (3.3:817)
 b. Allez-**vous** tuer des cochons, des boeufs...? (7.3:131)

Quant aux autres marqueurs de sujet, on ne les rencontre jamais placés après le verbe. Ces faits militent en faveur d'une analyse morphologique de ces éléments.

Il est aussi difficile d'expliquer la présence obligatoire des marqueurs de sujet dans les propositions coordonnées tensées si ces éléments sont indépendants au niveau syntaxique. Si les marqueurs de sujet étaient des clitics, têtes de catégories fonctionnelles, ils pourraient être effacés par les

opérations syntaxiques; c'est-à-dire que leur présence dans des phrases comme celle en (5) serait facultative.

(5) Pis l' prof vient pis i dit qu' t'as rien faite. (3.3:186)

Cependant, les affixes, eux, ne peuvent être effacés. Une analyse affixale des marqueurs de sujet rend donc compte du fait que ces éléments apparaissent presque obligatoirement (2 occurrences d'effacement dans 24 heures de données: 90 minutes pour chacun des 16 locuteurs) dans les propositions coordonnées tensées du FANENB.

3.2. Arguments de nature morphophonologique

Auger (1995b) montre également qu'il est impossible de rendre compte de certaines séquences *marqueur de sujet + verbe* du FIQ si on suppose que ces formes sont insérées dans la composante syntaxique et soumises aux règles phonologiques postsyntaxiques. De même en FANENB, les formes *chus* (6), *sont* (7a) et *sontaient* (7b) sans marqueur de sujet apparent ne peuvent être le résultat de la cliticisation du marqueur de sujet, suivie de l'application de règles phonologiques, puisque si tel était le cas, on s'attendrait à ce que ces processus soient réguliers et communs à toutes les combinaisons *marqueur de sujet + verbe* présentant les mêmes caractéristiques.

(6) Moi ben \emptyset **chus** faite de même. (2.3:251)

- (7) a. Oui. Ça c'est vrai, \emptyset **sont** jamais contents, jamais. Moi j' sais ben, j'ai l'expérience, \emptyset **sont** jamais contents. (4.3:1835)
b. Ah, \emptyset **sontaient** contents. (4.3:293)

Comme le note Auger (1995b) pour le français informel québécois, et il en va de même en FANENB, quand il s'agit du verbe plein *suivre*, la séquence *je suis* n'est jamais réalisée *chus* comme c'est le cas pour le verbe *être* (6). De plus, il n'existe pas de règle phonologique qui efface de façon systématique ou variable le marqueur de sujet de la 3^e personne du pluriel devant le segment /s/ suivi d'une nasale et qui donnerait naissance à des formes telles (7a) et (7b).⁶

⁶ Lebel (1996) présente une solution très élégante pour rendre compte de certaines réalisations de surface des suites *clitique sujet + verbe*. Elle est cependant peu convaincante quand il s'agit de définir le statut (affixe ou catégorie fonctionnelle) de ces éléments. Elle discute entre autres de la liaison des adjectifs et des déterminants avec les noms qui commencent par une voyelle (*petit ami; les/des/ses amis*) et de celle des clitiques sujets *a(l), on, vous* et *ils* avec les verbes dont le premier segment phonologique est aussi une voyelle (*vous*

D'après ces faits, les marqueurs de sujet du FANENB se comportent comme des éléments morphologiques et non comme des DP's indépendants. On peut donc avancer que dans cette variété, les marqueurs de sujet sont des affixes. Contrairement au FANENB, d'après King et Nadasdi (1995a, 1995b) le FTN ne présente aucune des formes et aucun des comportements discutés dans cette section. Leurs observations les amènent à conclure que les marqueurs de sujet de cette variété n'ont pas de statut affixal.

Si les marqueurs de sujet du FANENB sont des affixes, qu'en est-il de leur comportement au niveau syntaxique? Ces marqueurs peuvent être de véritables marques d'accord ou correspondre à des positions argumentales puisque leur statut d'affixe n'exclut pas cette dernière possibilité (Auger 1995a: 47).

4. LES MARQUEURS DE SUJET: ARGUMENTS DU VERBE OU MARQUES D'ACCORD?

Les travaux de Auger (1994, 1995a, 1995b) réunissent une variété de tests qui peuvent aider à déterminer le statut syntaxique des marqueurs de sujet. Parmi ces phénomènes, l'argument le plus probant en faveur d'une analyse des pronoms sujets comme marques d'accord est certainement le redoublement du sujet. Si les pronoms sujets sont des éléments syntaxiques, ils doivent obligatoirement être en distribution complémentaire avec les sujets lexicaux ou pronominaux, puisque deux éléments ne peuvent occuper la même position syntaxique. C'est donc dire que dans les constructions à sujet redoublé, on suppose que le DP lexical ou pronominal occupe la position du sujet, alors que le marqueur de sujet marque l'accord.

Dans certaines variétés de français, tel que mentionné dans l'introduction, le taux de redoublement peut atteindre 70%. Auger (1995b) souligne

arrivez). Elle avance que la structure syllabique des adjectifs, des déterminants et des clitiques sujets contient une consonne flottante et que si l'attaque à droite de la syllabe est vide, la consonne flottante s'associe à cette position. Elle conclut que les clitiques sujets du FIQ «ont les propriétés phonologiques et prosodiques des catégories fonctionnelles, comme c'est le cas pour les déterminants mais qu'ils n'ont pas les propriétés des affixes» (p.32). Il y a cependant plusieurs contre-exemples à sa thèse. Pour n'en citer qu'un, on dirait que le préfixe dérivationnel *de-* a aussi une consonne flottante :

- (i) a. désosser; désoxyder; désodoriser
b. dénicotiner; décapiter; décorner; déflorer; dégivrer; etc.

Pourtant dans ces exemples, *de-* n'est ni une catégorie fonctionnelle, ni un mot lexical, mais un affixe.

aussi que des études portant sur des variétés de français parlé en France et au Québec montrent que chez certains locuteurs, les sujets lexicaux ou pronominaux sont suivis d'un marqueur de sujet dans des proportions variant de 70% à 96%.

Tableau 3
Occurrences des sujets lexicaux ou pronominaux en FANENB:
Verbes réguliers et irréguliers

| Personne grammaticale | Total des sujets lexicaux ou pronominaux | Sujets lexicaux ou pronominaux non redoublés | Sujets lexicaux ou pronominaux redoublés |
|-----------------------|--|--|--|
| 1 sing. | 192 | 1 | 191 (99%) |
| 2 sing. | 32 | 0 | 32 (100%) |
| 3 sing. | 305 | 198 | 107 (35%) |
| 1 plur. | 15 | 0 | 15 (100%) |
| 2 plur. | 1 | 0 | 1 (100%) |
| 3 plur. | 59 | 37 | 22 (37%) |
| Total | 604 | 236 | 368 (60%) |

En FANENB, dans un corpus de 6 heures (1 heure et demie provenant de chacun des 4 jeunes locuteurs et locutrices qui ont un réseau social fermé), les proportions des constructions *sujet lexical ou pronominal + marqueur de sujet* sont telles que montrées au tableau 3. Des exemples de ce genre de construction sont donnés en (8).

- (8) a. **Moi** j'ai pas de nervosité dans un char. (1.3:88)
 b. **Roméo** [j] avait pour son dire, i voulait pas laisser son garçon tout seul. (3.3:2090)
 c. Pis **mes deux soeurs** i preniont un cours d'infirmière. (3.3:1990)

Notons que l'on relève plusieurs autres occurrences de marqueurs de sujet dans ce corpus, soit dans des constructions où ce marqueur n'est pas redoublé, tel qu'exemplifié en (9a); soit dans des structures montrant un DP lexical ou pronominal disloqué à gauche (9b), ou à droite (9c).

- (9) a. Tu dors, mais tu dors pas vraiment ensommeillé là. (4.3:93)
 b. **Moi** quand j' sors dans un club là, ça m' coûte cher. (1.3:640)
 c. ...on est fier **nous autres**, quand qu'on s'habille, on est tarriblement fier. (2.3:459)

On remarque que les fréquences présentées au tableau 3 sont un peu moins élevées que celles rapportées pour d'autres variétés de français: 36% en moyenne, pour la 3^e personne, comparé à 70% et 96%. Le nombre d'occurrences des constructions à sujet redoublé est néanmoins suffisamment

important pour remettre en question le statut argumental des marqueurs de sujet du FANENB et pour avancer l'hypothèse que ces éléments sont des marques d'accord. Mais encore faut-il que les constructions *sujet lexical ou pronominal + marqueur de sujet* relevées dans le corpus soient de vrais redoublements du sujet et non des dislocations à gauche. On sait que dans les constructions du genre de celles présentées en (8), même si aucune pause n'est perceptible entre le sujet lexical ou pronominal et le marqueur de sujet, il est néanmoins possible que le DP soit un élément disloqué (Deshaies et al. 1992); c'est-à-dire un élément dans une position à l'extérieur de la phrase de base.

Nous traiterons de ces deux possibilités dans la section 4.1 qui suit.

4.1. Sujet redoublé ou syntagme disloqué?

Il existe plusieurs tests qui permettent d'élucider si dans les constructions *sujet lexical ou pronominal + marqueur de sujet*, le sujet redoublé occupe la position sujet ou s'il s'agit plutôt d'un DP disloqué. Nous ne considérerons ici que certains des critères syntaxiques généralement admis comme arguments probants en ce qui a trait au redoublement du sujet, en particulier, ceux qui nous semblent les plus intéressants et les plus révélateurs compte tenu des données du FANENB.

C'est donc dire que nous n'examinerons aucun phénomène de nature prosodique puisqu'il nous semble que les arguments relatifs à la pause et à l'accentuation présentés dans diverses études afin de déterminer la position syntaxique du sujet redoublé ne sont pas concluants. D'après la lecture que nous faisons de Auger (1995b), King et Nadasdi (1995b), Deshaies et al. (1992) et Carroll (1982), les caractéristiques prosodiques des dislocations à gauche et des redoublements de sujet présentent des variations qui semblent liées aux contextes sociolinguistiques et aux variétés elles-mêmes. Étant donné qu'aucune analyse phonétique instrumentale des traits prosodiques du FANENB n'a été effectuée jusqu'à ce jour et que nos observations à propos de l'accentuation et de la pause dans les séquences *sujet lexical ou pronominal + marqueur de sujet* ne sont basées que sur notre perception auditive, nous ne sommes pas en mesure de discuter de cette question.

Par contre, l'un des arguments indéniables quant à l'existence du redoublement de sujet dans une variété donnée est l'occurrence de syntagmes nominaux quantifiés suivis de marqueurs de sujet, tels les exemples en (10) tirés du corpus de FANENB.

- (10) a. Si qu'il y a pas de poissons d' fond, **toutes les femmes** i peuvent aller dans l' homard. (5.2:4563)
b. Il y a tu un homme qui s'est arrêté un jour pour y penser qu'**une femme** al est capable de bâtir un être humain à l'intérieur d'elle? (3.3:500)
c. Pis **des personnes âgées** i peuvent pas rester toutes seules. (5.2:1872)

En effet, comme le note Auger (1995a), la dislocation est impossible avec les quantificateurs et les constructions en (10) sont sans aucun doute des redoublements du sujet.

Un autre argument probant en ce qui a trait à l'hypothèse du redoublement du sujet est la position du sujet redoublé par rapport au mot-*wh* ou au complémentateur. En FANENB, le sujet redoublé peut se trouver à droite ou à gauche de ces éléments comme le montrent les exemples en (11) et en (12).

- (11) a. Dis moi, quoi c' que **toi** tu penses de ça. (8.2:45)
b. Pourquoi que **yelle** a dirait qu' ç'a commencé? (3.1:328)
(12) a. **Moi** quand je l'avais eu... (8.3:142)
b. **Moi** quand que j' vas là... (3.3:235)

L'interprétation de ces phrases est liée à la position du sujet redoublé par rapport au mot-*wh* ou au complémentateur. Les sujets qui se trouvent à droite du mot-*wh* ou du complémentateur, tels ceux en (11), ne peuvent pas être considérés comme des éléments disloqués; seuls les sujets à gauche de ces termes (12) peuvent être interprétés comme tel (Auger 1995b). Par conséquent, il faut conclure que les DPs en (11) remplissent la position sujet. En FANENB, comme en FIQ, la construction montrant le sujet à droite du mot-*wh* ou du complémentateur est plus fréquente (3 fois plus fréquente dans 6 heures de données) que les séquences dans lesquelles le sujet lexical ou pronominal précède le mot-*wh* ou le complémentateur.

Le contraste que présentent les exemples en (13) montre aussi clairement que le pronom fort *moi* doit recevoir des interprétations différentes en (13a) et en (13b).

- (13) a. Ben moi aussi, **moi**, Brigitte, je l'accepte. (8.3:207)
b. Son chum **moi** je l' connais. (3.3:614)

Quand le sujet précède l'objet, tel qu'en (13a), la seule interprétation possible est que ces deux éléments sont employés de manière emphatique et qu'ils représentent de l'information connue (Auger 1995b). Les deux syntagmes *moi* et *Brigitte* sont donc des éléments disloqués. Par contre, quand

l'objet précède le sujet comme en (13b), seul l'objet reçoit normalement cette interprétation (Auger 1995b). Dans une phrase telle que (13b), *moi* occupe la position sujet, puisqu'il ne s'agit probablement pas d'un élément disloqué.

Selon les faits présentés jusqu'ici, le redoublement du sujet semble permis en FANENB. Au contraire, en FTN, King et Nadasdi (1995a, 1995b) concluent que le redoublement du sujet n'existe pas puisque selon eux, dans les constructions *sujet lexical ou pronominal + marqueur de sujet* de cette variété, le sujet lexical ou pronominal porte toujours une accentuation contrastante et aucun de ces sujets n'est quantifié.

On peut donc avancer que les marqueurs de sujet du FANENB, contrairement à ceux du FTN, sont de véritables marques d'accord sans statut argumental tout comme ceux de la plupart des français familiers (Auger 1995b, Roberge & Vinet 1989).

4.2. Absence des marqueurs de sujet dans les relatives sujets

Auger (1995b) note aussi que dans les relatives sujets, l'emploi (par certains locuteurs de FIQ) d'un pronom qui peut être interprété comme un marqueur « résomptif » (p. 43) représente un argument de plus pour analyser les marqueurs de sujet de cette variété comme des marques d'accord. En FANENB, les relatives sujets dans lesquelles apparaissent un marqueur de sujet, tel l'exemple en (14) sont très peu fréquentes.

- (14) Pis moi j'ai tout l' temps été le genre de gars là que j'ai jamais voulu perdre mon nom pour une piastra. (1.3:561)

Par contre pour cette variété, il s'agit là d'un fait qui appuie une analyse de ces éléments en tant que marques d'accord verbal. En effet, en FANENB, comme dans d'autres variétés de français acadien (Flikeid 1988), incluant le FTN (King 1988), le verbe des relatives sujets est presque toujours à la 3^e personne du singulier peu importe l'antécédent du sujet (15).

- (15) a. Il y a beaucoup d'hommes qui l' fait pas. (4.3:1622)
 b. Il y en a qui sait pas quoi c' que c'est qu'est la mode. (1.3:420)
 c. Pis on va dire, comme nous-autres qui fait pas la grosse grosse pêche, c'est des étés d' soixante mille qu'un capitaine fait. (7.5:3363)

L'emploi de la 3^e sing. laisse croire qu'il s'agit d'une forme par défaut; c'est-à-dire que le verbe de ces constructions ne porte pas d'accord. On s'attend donc à ce que les marqueurs de sujet soient peu fréquents dans les relatives sujets s'ils sont des marques préverbales d'accord. La non occur-

rence de ces marqueurs dans les relatives sujets du FANENB, du FTN (King et Nadasdi 1995a), ou de toute autre variété sans accord verbal dans ces constructions constitue donc un argument en faveur d'un traitement affixal de ces éléments, à l'inverse de ce que proposent King et Nadasdi (1995a) dans leur analyse du FTN.

En somme, contrairement à ce que King et Nadasdi (1995b) ont observé en FTN, en FANENB, l'existence d'une flexion postverbale (-ont) marquant le pluriel à la 3^e personne ne semble pas avoir favorisé le maintien (ou le développement) d'un statut syntaxique indépendant pour les pronoms personnels sujets.

Le FANENB a donc deux types de marques d'accord, certaines préverbaux (*j(e), t(u), i, a(l), on, vous*), d'autres postverbaux (-ez, -ont)? On doit se demander s'il existe des rapports entre ces affixes et les sujets lexicaux ou pronominaux de cette variété et entre les marques d'accord elles-mêmes.

5. LE COMPORTEMENT DES MARQUES D'ACCORD PRÉ- ET POSTVERBALES EN FANENB

On s'attendrait, selon l'argumentation de King et Nadasdi (1995a, 1995b), à trouver un lien entre les sujets lexicaux ou pronominaux et les marques d'accord; c'est-à-dire que le taux d'emploi des sujets redoublés devrait être peu élevé s'il existe une flexion postverbale servant à différencier le singulier et le pluriel, puisque cette désinence rend le sujet lexical ou pronominal redondant. On constate cependant qu'en FANENB, selon les fréquences montrées au tableau 3, le taux de redoublement du sujet à la 3^e personne est relativement élevé (37%) bien qu'à cette personne grammaticale, la désinence -ont marque le pluriel. De plus, on note que la fréquence de la flexion -ont n'est pas moins élevée avec les sujets redoublés qu'avec le marqueur de sujet employé seul (45% et 42% respectivement). En somme, dans cette variété, il ne semble pas y avoir de lien apparent entre la fréquence des sujets redoublés et l'existence d'une marque postverbale d'accord. Ce fait n'a rien de particulier puisqu'à notre connaissance, il n'a pas été démontré qu'il existe un rapport entre la fréquence élevée des constructions *sujet lexical ou pronominal + marqueur de sujet* et l'absence d'une marque de nombre, qu'il s'agisse d'une flexion postverbale ou d'une liaison.⁷

⁷ En fait dans certaines variétés de français, bien que le /z/ de liaison à la 3^e personne du pluriel soit toujours prononcé, la fréquence des sujets redoublés est

Si la fréquence des sujets redoublés est indépendante de l'existence des flexions postverbaux, il existe par contre un lien étroit entre les marqueurs préverbaux et les affixes postverbaux du FANENB. Dans les sections qui suivent, nous allons traiter de ce rapport, ainsi que de la variation et du changement dans l'emploi des marques d'accord.

5.1. Variation dans le marquage du nombre

D'après les formes déjà présentées au tableau 2, en FANENB, les verbes réguliers en *-er* sont généralement marqués pour la personne et le nombre par un affixe préverbal et non par une flexion postverbale, si ce n'est à la 2^e et à la 3^e personne du pluriel. Dans cette variété, à la 2^e personne, /e/ est obligatoire, alors que la flexion postverbale /ɔ̃/ est facultative à la 3^e personne, comme en attestent les fréquences présentées au tableau 4 (1^e et 2^e colonne) qui sont basées sur un corpus de 6 heures de données (le même qu'au tableau 3).

Tableau 4
Fréquences de la flexion postverbale *-ont*

| | Verbes réguliers <i>-er</i> | | Verbes à radical pluriel | | | | Formes spécifiques | | Total |
|------------------------------|-----------------------------|-----------|--------------------------|-------------------|---------------------|--|--------------------|--|-------|
| | /ɔ̃/ | ø | radical plur. + /ɔ̃/ | radical plur. + ø | ont/font/ sont/vont | | | | |
| Sujets non redoublés (DP) | 0% (0) | 100% (17) | 0% (0) | 100% (4) | 16 | | 37 | | |
| Sujets redoublés (DP + i) | 45% (5) | 55% (6) | 60% (3) | 40% (2) | 6 | | 22 | | |
| Marqueurs de sujet seuls (i) | 42% (33) | 58% (46) | 98% (62) | 2% (1) | 117 | | 259 | | |
| Total | 36% (38) | 64% (69) | 90% (65) | 10% (7) | 139 | | 318 | | |

Il en va plus ou moins de même pour la plupart des verbes en *-ir*, *-re* et *-oir*, qu'on dit réguliers, ainsi que pour les verbes irréguliers, puisqu'en FANENB, si ce n'est de certaines formes des verbes *être* et *avoir*, les séquences verbales sont généralement régularisées (*vous faites, i font; vous disez, i disent; vous boivez, i boivent* par exemple). Par contre, alors que les verbes réguliers en *-er* ont le même radical au singulier et au pluriel (*i pêche, i pêchent / i pêchent*), la plupart des autres verbes ont des radicaux qui diffèrent (*i finit, vous finissez, i finissent / i finissent; i sait, vous*

néanmoins élevée. Il semble que tel est le cas en français du Massif Central, comme nous l'a fait remarquer l'un des évaluateurs de la revue.

savez, i savent /i savent; i fait, vous faites, i font/ i font) et certains verbes (*aller, faire, avoir* et *être*) ont en plus une forme spécifique à la 3^e plur. (*vont, font, ont* et *sont*). C'est donc dire que ces verbes peuvent être marqués pour le pluriel par la flexion *-ont* comme les verbes réguliers en *-er*, mais qu'il existe aussi des changements dans le radical du verbe différenciant la forme singulière de la forme plurielle.

Si la variation est présente dans l'emploi des marques postverbales, elle existe aussi dans le marquage préverbal du verbe, comme nous l'avons déjà mentionné. Les données au tableau 4 montrent que le marqueur de sujet de 3^e personne (*i*) peut être ou non en cooccurrence avec un sujet lexical ou pronominal, tel qu'illustré en (16).

- (16) a. Les pêcheurs [ipeʃ]
b. Les pêcheurs [peʃ]
c. Eux-autres [ipeʃ]
d. Eux-autres [peʃ]
e. [ipeʃ]

Par contre, les données analysées révèlent que la flexion postverbale *-ont* n'apparaît qu'en cooccurrence avec la marque d'accord préverbale *i*, tel que le montrent les fréquences au tableau 4. C'est-à-dire qu'en plus des variantes illustrées en (16), la 3^e personne du pluriel a aussi les formes en (17a), (17b) et (17c) mais non celles en (17d) et (17e).

- (17) a. Les pêcheurs [ipeʃɔ̃]
b. Eux-autres [ipeʃɔ̃]
c. [ipeʃɔ̃]
d. Les pêcheurs [peʃɔ̃]. (Non attesté)
e. Eux-autres [peʃɔ̃]. (Non attesté)

Étant donné que cette observation n'est basée que sur 37 occurrences de sujets lexicaux ou pronominaux non redoublés (tableau 4), nous avons vérifié sa validité à l'aide d'un corpus plus large. Dans 7 heures et demie de données supplémentaires (4 locuteurs et locutrices plus âgés qui ont un réseau social fermé), nous avons relevé 60 occurrences additionnelles de ces séquences. Dans ce corpus, totalisant 97 occurrences de sujets lexicaux ou pronominaux pluriels non redoublés, on ne relève que 3 verbes portant la flexion postverbale *-ont*; c'est-à-dire que cette terminaison n'apparaît que 0,03% du temps sans la marque préverbale *i*. Cette fréquence est si peu élevée qu'il faut conclure que ces occurrences sont des erreurs de performance. La flexion postverbale *-ont* et le marqueur préverbal *i* ne sont donc

pas indépendants l'un de l'autre; il s'agit plutôt d'un double marquage (Auger 1995c, Halle & Marantz 1993).

En somme, si la flexion postverbale *-ont* n'apparaît qu'en cooccurrence avec le marqueur préverbal *i*, ce dernier élément est une véritable marque d'accord. La présence d'une flexion plurielle postverbale n'a donc pas empêché ou n'empêche pas les marqueurs de sujet d'être des marques d'accord. De plus, si l'on considère qu'il n'existe pas nécessairement de lien entre l'emploi des sujets lexicaux ou pronominaux et le non marquage du nombre, il faut conclure que les données du FANENB ne corroborent pas l'hypothèse proposée par King et Nadasdi (1995a), à savoir que le statut affixal et non argumental des marqueurs de sujet en français familier résulte de la perte de la marque du nombre.

Mais comment expliquer la présence de deux marques d'accord, l'une préverbale et l'autre postverbale en FANENB?

5.2. Modèle explicatif

On peut rendre compte des faits discutés jusqu'à maintenant à partir de certaines idées présentées par Bessler (1994, 1995). Ce dernier propose que les traits *phi* soient assignés librement dans l'ILS, pour être ensuite vérifiés au niveau de la syntaxe. Ces traits peuvent être réalisés au niveau de la Forme Phonologique (PF).

Puisque la proposition de Bessler a pour but d'expliquer les phénomènes du français normatif, nous avons modifié son modèle. D'abord, étant donné qu'en FANENB les marqueurs de sujet sont des affixes et non des clitiques, sous la position pour les clitiques sujets dans le modèle de Bessler—désignée par «accord sujet préverbal» dans celui en (18)—le trait désignant l'argument, c'est-à-dire [nom], a été éliminé tel que proposé par Auger (1995c) pour le français québécois.

(18)

| Racine du verbe ⁸ | | |
|------------------------------|-------------------------|------------------------|
| Accord avec F | Accord sujet postverbal | Accord sujet préverbal |
| [passé] | [1] | [1] |
| [imparfait] | [2] | [2] |
| [irréaliste] | [3] | [3] |
| [hypothétique] | [PL] | [PL] |
| | | [fém.] |

⁸ Afin d'alléger la présentation (adaptée de Bessler 1994), nous avons exclu les clitiques datifs et accusatifs.

Ainsi, la différence entre les variétés qui permettent le redoublement du sujet (tel le FANENB) et le français normatif n'est que la présence ou l'absence du trait [nom]. Ensuite, nous avons ajouté le trait [fém.] et la possibilité de la sous-spécification d'un trait (Bessler 1994 n'acceptait pas la sous-spécification); c'est-à-dire qu'un trait peut être marqué [+trait], [-trait] ou [trait].

La particularité du modèle de Bessler qui nous permet de rendre compte des données du FANENB est le fait que ce modèle offre deux positions pour l'accord verbal; l'une pour un préfixe et l'autre pour un suffixe. En FANENB, comme nous l'avons déjà souligné, seules la 2^e et la 3^e personne du pluriel ont des flexions postverbales et la flexion de 3^e personne, contrairement à celle de 2^e personne, n'est pas obligatoire. C'est donc dire que la marque postverbale est normalement [PL] (non-marqué). Étant donné que seuls les traits accompagnés de la spécification [+trait] dans l'ILS sont réalisés au niveau morphophonologique (Bessler 1995), la marque postverbale est normalement nulle. De plus, en FANENB, les verbes sont généralement marqués par un affixe préverbal (*j(e), t(u), i, a(l), on, vous*). Dans cette variété (comme en FIQ), la marque préverbale *i* est sous-spécifiée (ou «silencieux») (Lamarche 1995) pour les traits *phi* (sinon [3]) et est employée pour le masculin singulier, ainsi que pour le masculin et féminin pluriel; il s'agit donc de la forme par défaut. Une phrase telle que celle en (19a) est donc ambiguë.

- (19) a. *i* [tɔb] avec un fardeau su l' dos... (4.3:1102)
'il tombe/ils tombent/elles tombent'
b. *i* [tɔbɔ]] avec un fardeau su l' dos...
'ils tombent/elles tombent'
c. *a* [tɔb] avec un fardeau su l' dos...
'elle tombe'

Par contre, dans une phrase telle que celle en (19b), *-ont* a le trait [+PL] et *i* porte aussi le trait [+PL]. Quant à la marque d'accord préverbale *a* en (19c), ce préfixe a des traits spécifiés ([+3], [+fém.]) et est par conséquent réalisé au niveau morphophonologique par la forme /a/ et non par la forme par défaut, /i/.

En somme, quand le verbe a une flexion postverbale [+PL], le marqueur préverbal est obligatoire. Par contre, si la marque postverbale n'est pas spécifiée pour le trait [PL], le marqueur préverbal est facultatif et la représentation morphophonologique de la marque postverbale est nulle. Il est donc aussi possible d'avoir un sujet lexical ou pronominal de 3^e personne suivi d'un verbe portant les flexions *i*, *-ont* ou *i*, mais les sujets pleins

ne peuvent pas être accompagnés d'un verbe ne portant qu'une flexion postverbale.⁹

On constate qu'il existe un parallèle entre les marques d'accord de la 2^e et de la 3^e personne du pluriel. À ces deux personnes, le verbe peut être réalisé par ce que Auger (à paraître) nomme une «forme mixte»; c'est-à-dire une forme ayant un marqueur d'accord préverbal et un autre postverbal.¹⁰ Par contre, alors que *vous* n'apparaît pas sans *-ez*; à la 3^e personne, on note une variation entre les verbes marqués par *i*, *-ont*, ceux portant uniquement le marqueur préverbal (*i*), ainsi que ceux qui, en plus d'être marqués par des flexions (*i*, *-ont* ou *i*), sont précédés d'un sujet lexical ou pronominal et les verbes non marqués qui sont accompagnés d'un sujet plein, tel qu'illustré en (20).

- (20) a. *i* pêchont
 b. *i* pêchent
 c. Les pêcheurs/eux-autres/zeux *i* pêchont
 d. Les pêcheurs/eux-autres/zeux *i* pêchent
 e. Les pêcheurs pêchent.

Sans traiter de façon détaillée de cette variation, la section qui suit présente certains faits qui permettent de rendre compte de la présence de ces variantes en FANENB.

5.3. Changement dans le marquage du nombre

En FANENB, on note que l'emploi des verbes portant la flexion *i*, *-ont* semble contraint par l'âge des locuteurs et locutrices. Selon les fréquences montrées au tableau 5, les individus entre 38 et 54 ans emploient la forme mixte *i*, *-ont*, 52% du temps, alors que chez les plus jeunes de 20 à 32 ans, seulement 32% des verbes de 3^e personne pluriel portent le marquage *i*, *-ont*. C'est donc dire que l'emploi de la marque postverbale *-ont* a diminué parmi les membres de la jeune génération.

⁹ Notons que dans cette discussion, nous faisons abstraction des formes plurielles qui ne présentent qu'un changement dans le radical (*i* *font*, *i* *savent*, *i* *prennent*) et des formes plurielles spécifiques (*i* *ont*, *i* *sont*, *i* *font* et *i* *vont*). Ces formes sont beaucoup moins nombreuses que les verbes réguliers en *-er* et présentent des caractéristiques différentes. De plus, il nous semble que certaines d'entre elles sont des variantes provenant d'une autre grammaire que le FANENB. À notre avis, elles doivent être traitées séparément.

¹⁰ Auger (à paraître) ne parle de formes mixtes que pour la 3^e personne, mais selon sa définition (Section 5), «des formes verbales constituées d'un affixe pronominal et d'une marque suffixale d'accord», il nous semble que *vous*, *-ez* est aussi une forme mixte.

Tableau 5
Fréquences des verbes portant les flexions *i, -ont* à la 3^e pluriel chez 8 locuteurs de FANENB ayant un réseau social fermé

| Locuteurs | <i>i, -ont</i> | Autres |
|---------------------------|----------------|-----------|
| Plus âgés (38 à 54 ans) | 52% (203) | 48% (184) |
| Plus jeunes (20 à 32 ans) | 32% (103) | 68% (215) |

On est en droit de se demander si cette diminution de la forme *i, -ont* chez les plus jeunes signifie que le FANENB est en voie de perdre sa marque postverbale de 3^e personne (*-ont*) et possiblement celle de 2^e personne (*-ez*), étant donné que le marquage préverbal rend les flexions post-verbales redondantes. Les formes verbales doublement marquées par *i, -ont* et *vous, -ez*, seraient donc un stade entre le marquage postverbal et le marquage préverbal.

Les données d'une autre variété de français familier, celles du français cajin du bassin Lafourche en Louisiane, nous portent à croire qu'il s'agit là d'un changement possible, bien que la perte totale de l'accord postverbal ne soit pas nécessairement la direction que prendra le FANENB.

Le français cajin du bassin Lafourche exemplifie un état de langue dans lequel le marquage de l'accord est pratiquement inexistant chez les plus jeunes. D'après les paradigmes verbaux présentés par Papen et Rottet (1997) et reproduits au tableau 6, dans la performance langagière des locuteurs plus âgés de français cajin du bassin Lafourche on retrouve à la 2^e et 3^e personne des marqueurs de sujet et des flexions postverbales.

Tableau 6
Formes verbales en français cajin du bassin Lafourche, Louisiane

| Personne et nombre | Plus âgés | Plus jeunes |
|--------------------|------------------|--------------------------------|
| 2 sing. | /vuparle/ | /vuparl/ |
| 2 plur. | /vuzɔ̃tparl/ | /vuzɔ̃tparl/ |
| 3 plur. | /imãžš/ ≈ /imãž/ | /øsmãž/ ≈ /øzɔ̃tmãž/ ≈ /samãž/ |

(Adaptation de Papen et Rottet 1997: 241 à 243)

Chez les plus jeunes, les flexions postverbales de 2^e et de 3^e personne ont laissé la place au marqueur de sujet seul (*vous*), ou encore à un pronom fort (*vous-autres, eux-autres, eusse*), employé sans marqueur de sujet et sans flexion postverbale. On a l'impression que le français cajin du bassin Lafourche est en voie de perdre non seulement son marquage postverbal, mais aussi ses marqueurs de sujet qu'il s'agisse de marques d'accord préverbales comme en FANENB, ou de clitiques.

La perte de toute marque d'accord est donc un phénomène attesté dans certaines variétés de français familier. Bien que présentement le FANENB ne soit pas sujet à un processus aussi général, il semble néanmoins que la flexion postverbale *-ont* est en voie de disparaître et que le marquage postverbal laisse progressivement la place au marquage préverbal.

Il serait intéressant de discuter des facteurs linguistiques et sociolinguistiques qui influencent la variation et le changement dans le marquage de l'accord des verbes de 3^e personne, mais cette discussion outrepasserait les objectifs de cet article. Nous aimerions néanmoins mentionner quelques faits relatifs à ces questions.

On note par exemple que les locuteurs natifs de FANENB qui ont un réseau social ouvert n'emploient pas la forme mixte *i, -ont*. Dans un corpus constitué de 696 occurrences de verbes réguliers à la 3^e personne du pluriel relevées dans 12 heures de conversation avec 8 locuteurs et locutrices qui ont ce genre de réseau social, on ne retrouve que 2 verbes portant la désinence *-ont*. Une première hypothèse découlant de cette observation est que la perte de la flexion postverbale est en partie due à l'adoption, par les individus qui ont un réseau social ouvert, de variantes venant de d'autres variétés de français et à l'introduction et à la diffusion de ces variantes dans la communauté. On pourrait aussi avancer que les individus plus jeunes sont plus aptes à adopter ces nouvelles variantes.

Quant au rôle du français normatif dans ces phénomènes de variation et de changement, de prime abord, il est difficile de le différencier de celui du réseau social puisque comme nous l'avons mentionné à la section 2, la plupart des individus qui ont un réseau social ouvert sont généralement ceux qui sont les plus scolarisés. Par contre, on note que les quelques locuteurs et locutrices qui sont moins scolarisés mais qui ont néanmoins un réseau social ouvert n'emploient pas la désinence *-ont*, alors que ceux qui sont plus scolarisés mais qui ont un réseau social fermé en font usage. Il semble donc que le contact avec le français normatif dû essentiellement à la scolarisation influence peu le choix que font les locuteurs et locutrices de FANENB quant à l'emploi de la flexion postverbale *-ont*, alors que le rapport avec des locuteurs et locutrices de d'autres variétés est significatif.

Pour résumer, on peut dire que la forme mixte *i, -ont* est un stade entre le marquage postverbal et le marquage préverbal et qu'il semble que le changement vers l'emploi exclusif des marques préverbales soit influencé par le contact qu'ont les locuteurs et locutrices de FANENB avec d'autres variétés de français.

6. CONCLUSION

Cet article avait pour but d'élucider le statut des marqueurs de sujet du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick en mettant en contraste deux analyses possibles: soit que l'on considère ces pronoms comme des éléments morphologiques, des affixes verbaux attachés au verbe à un niveau présyntaxique; soit qu'il s'agisse de clitiques générés sous leur propre noeud syntaxique qui sont ensuite attachés au verbe au niveau de la syntaxe. Les données analysées révèlent que le comportement des pronoms sujets de cette variété diffère de celui des éléments syntaxiques indépendants. Des faits relatifs à l'inversion, au non effacement dans les phrases coordonnées et à certaines idiosyncraties morphologiques montrent que les marqueurs de sujet du FANENB sont des éléments morphologiques, des affixes verbaux. De plus, puisque le FANENB permet le redoublement du sujet, il a été avancé que les pronoms sujets de cette variété sont des marques d'accord qui n'occupent pas de position argumentale.

Même si en FANENB les pronoms sujets sont des marques d'accord préverbaux, on retrouve néanmoins une flexion postverbale (*-ont*). Cette désinence n'apparaît cependant qu'en cooccurrence avec le marqueur préverbal (*i*). On constate aussi que le taux de redoublement du sujet à la 3^e personne est relativement élevé même si la désinence *-ont* marque le pluriel et que la fréquence de cette flexion (*-ont*) n'est pas moins importante avec les sujets redoublés qu'avec les marqueurs de sujet employés seuls. Les données du FANENB ne corroborent donc pas l'hypothèse proposée par King et Nadasdi (1995a), à savoir que le statut affixal et non argumental des marqueurs de sujet en français familier résulte de la perte de la marque du nombre.

Afin de rendre compte de ces faits du FANENB, nous avons utilisé une représentation modifiée de l'hypothèse de Bessler selon laquelle il existe deux positions pour l'accord verbal: l'une préfixale et l'autre suffixale. Nous avons suggéré que la présence de la marque postverbale *-ont*, [+PL] entraîne l'emploi obligatoire d'un marqueur préverbal. Étant donné que les verbes de 3^e personne peuvent aussi porter une flexion postverbale non-marquée [PL] qui rend l'emploi de la marque préverbale facultative, en FANENB, ces verbes ont plusieurs variantes. C'est-à-dire que le verbe de 3^e personne peut être doublement marqué (*i*, *-ont*); marqué uniquement d'une flexion préverbale (*i*), ou encore être non marqué tel que montré en (20). À partir de ces observations, nous avons proposé que le FANENB représente un stade entre le marquage postverbal et le marquage préverbal de l'accord. C'est-à-dire que la présence des marqueurs préverbaux rend les

flexions postverbales redondantes et que ces dernières ne jouent plus qu'un rôle secondaire par rapport à ces marqueurs. Cet état de fait entraîne la disparition des désinences verbales.

Il serait par contre prématuré d'avancer que le changement en cours résultera en la perte totale des marques d'accord postverbales, bien que cette situation se rencontre dans d'autres variétés de français familier. Étant donné la complexité des rapports qui existent entre le changement linguistique, les influences externes et l'état de la langue de départ, il serait présomptueux d'extrapoler d'une variété à l'autre.

RÉFÉRENCES

- AUGER, JULIE. 1994. On the nature of subject clitics in Picard. Dans Michael L. Mazzolla (réd.), *Issues and Theory in Romance Linguistics*. Washington, DC: Georgetown University Press, 159-179.
- 1995a. A morphological analysis of Quebec Colloquial French pronominal clitics. Dans Audra Dainora et al. (réd.), *CLS 31: Papers from the 31st Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Vol. 2. Chicago: Chicago Linguistic Society, 32-49.
- 1995b. Les clitiques pronominaux en français parlé informel: une approche morphologique. *Revue québécoise de linguistique* 24: 21-60.
- 1995c. Affixes pronominaux, théorie morphologique et accord grammatical. Communication présentée au Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, au Congrès des Sociétés savantes, Montréal.
- (à paraître). Le redoublement des sujets en français informel québécois: une approche variationniste. *Revue canadienne de linguistique*.
- BEAULIEU, LOUISE. 1995. *The Social Function of Linguistic Variation: a Sociolinguistic Study in Four Rural Communities of the Northeastern Coast of New Brunswick*. Thèse de doctorat, University of South Carolina.
- BESSLER, PAUL R. 1994. *Une analyse morphosyntaxique de l'accord grammatical en français*. Thèse de doctorat, University of Toronto.
1995. L'accord grammatical en français: quelques implications pour l'interface morphologie-syntaxe. Communication présentée au Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, au Congrès des Sociétés savantes, Montréal.

- BORER, HAGIT. 1983. *Parametric Syntax*. Foris: Dordrecht.
- BRUNOT, FERDINAND & CLAUDE BRUNEAU. 1969. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson et Cie.
- CARROLL, SUZANNE. 1982. Redoublement et dislocation en français populaire. Dans Claire Lefebvre (éd.), *La Syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, Vol. 1. Québec: Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 291-357.
- CHOMSKY, NOAM. 1992. *A Minimalist Program for Linguistic Theory*. MIT Occasional Papers in Linguistics 1. [Réimprimé dans Chomsky (1993)].
1993. A minimalist program for linguistic theory. Dans Kenneth Hale et Samuel J. Keyser (éd.), *The View from Building 20: Essays in Linguistics in Honor of Sylvain Bromberger*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 1-52.
- CUMMINS, SARAH & YVES ROBERGE. 1994. A morphosyntactic analysis of Romance clitic constructions. Dans Michael L. Mazzolla (éd.), *Issues and Theory in Romance Linguistics*. Washington, DC: Georgetown University Press, 239-257.
- DESHAIES, DENISE, C. GUILBAULT & CLAUDE PARADIS. 1993. Prosodie et dislocation à gauche par anaphore en français québécois spontané. Dans André Crochetière et al. (éd.), *Actes du XV^e Congrès international des linguistes*, Vol. 2. Québec: Presses de l'Université Laval, 31-34.
- DUBOIS, JEAN. 1965. *Grammaire structurale du français: nom et pronom*. Paris: Librairie Larousse.
- FLIKEID, KARIN. 1988. Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Dans Raymond Mougeon & Édouard Beniak (éd.), *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*. Québec: Presses de l'Université Laval, 183-199.
- GRÉVISSE, MAURICE. 1946. *Le bon usage*. 3^e éd. Paris: Librairie P. Geuthner.
- GUILLAUME, GUSTAVE. 1990. *Leçons de linguistique 1943-44. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II*, Vol. 10. Québec: Presses de l'Université Laval.

- HALLE, MORRIS & ALEC MARANTZ. 1993. Distributed morphology and the pieces of inflection. Dans Kenneth Hale & Samuel J. Keyser (réd.), *The View from Building 20: Essays in Linguistics in Honor of Sylvain Bromberger*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 111-176.
- HULK, AAFKE. 1986. Subject clitics and the PRO-Drop parameter. Dans Peter Coopmans, Ivonne Bordelois & Bill Dotson Smith (réd.), *Formal Parameters of Generative Grammar II: Going Romance*. ICG Printing: Dordrecht, 107-119.
- JAEGGLI, OSVALDO. 1986. Three issues in the theory of clitics: Case, doubled NPs and extraction. Dans Hagit Borer (réd.), *The Syntax of Pronominal Clitics. Syntax and Semantics 19*. New York: Academic Press, 15-42.
- KING, RUTH. 1988. Le français terre-neuvien: aperçu général. Dans Raymond Mougéon & Édouard Beniak (réd.), *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*. Québec: Presses de l'Université Laval, 227-244.
- KING, RUTH & TERRY NADASDI. 1995a. La puissance des pronoms faibles en français terre-neuvien. Dans Donna L. Lillian (réd.), *Actes du 19^e colloque annuel de l'Association de linguistique des provinces atlantiques*. Charlottetown: University of Prince Edward Island, 129-137.
- 1995b. Le non-redoublement du sujet en acadien. Communication présentée au Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, au Congrès des Sociétés savantes, Montréal.
- LAMARCHE, JACQUES. 1995. Silent Pronouns. Communication présentée au Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, au Congrès des Sociétés savantes, Montréal.
- LEBEL, MARIE-ÉLAINE. 1996. De la cliticisation des pronoms sujets en français du Québec. Communication présentée au colloque Grammaire et Variation, au 64^e congrès de l'Association canadienne pour l'avancement des sciences, Montréal.
- MARTINET, ANDRÉ. 1979. *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: CREDIF Didier.
- MORIN, YVES-CLAUDE. 1979. La morphologie des pronoms clitiques en français populaire. *Cahier de linguistique de l'Université du Québec* 9: 1-36.
- PAPEN, ROBERT A. & KEVIN J. ROTTET. 1997. Le français cadjin du bassin Lafourche: sa situation sociolinguistique et son système pronominal.

- Dans Lise Dubois & Annette Boudreau (réd.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s): quand le français est minoritaire*, (2^e éd. revue et corrigée). Moncton, Nouveau-Brunswick: Les Éditions d'Acadie, 233-252.
- PÉRONNET, LOUISE. 1990. Systèmes des conjugaisons verbales dans le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick. *Revue de l'association de linguistique des provinces atlantiques* 12: 81-116.
- ROBERGE, YVES. 1986. Subject doubling, free inversion, and null argument languages. *Revue canadienne de linguistique* 31: 55-79.
- ROBERGE, YVES & MARIE-THÉRÈSE VINET. 1989. *La variation dialectale en grammaire universelle*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- ROBERTS, IAN G. 1991. The nature of subject clitics in Franco-provençal Valdôtain. Dans Henk van Riemsdijk & Luigi Rizzi (réd.), *Clitics and Their Hosts*. Tilburg: Tilburg University, 303-330.
- RYAN, ROBERT. 1988. Économie, régularité et différenciation formelles: cas des pronoms personnels sujets acadiens. Dans Raymond Mugeon & Édouard Beniak (réd.), *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*. Québec: Presses de l'Université Laval, 201-212.
- SPORTICHE, DOMINIQUE. 1983. *Structural invariance and symmetry*. Thèse de doctorat, MIT.
- TESNIÈRE, LUCIEN. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Librairie C. Klincksieck.
- WAGNER, ROBERT L. & JACQUELINE PINCHON. 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.